

## Parcours de vie

### DOCUP – FSE, FEOGA et FEDER

#### Parcours de vie d'un jeune agriculteur installé sur une antenne d'irrigation du transfert des eaux



Fils d'agriculteur, originaire de Guillaume Saint-Paul, Bernard MOUTANVIRIN est un exploitant agricole installé depuis 2000 sur l'antenne d'irrigation 4 réalisée avec les concours du FEOGA et du Conseil Général dans le cadre du grand projet d'irrigation du littoral ouest conduit par le Conseil Général avec un soutien important du FEDER et de l'Etat. Passionné par l'agriculture depuis son plus jeune âge, il a commencé par louer le terrain de son père et s'est formé au fil des années.

En 1988, il était en 3<sup>ème</sup> à la Maison Familiale Rurale de l'ouest avant de préparer, en 1989/1991, son Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles à la Maison Familiale Rurale de l'Est. Il a choisi l'option maraîchage sous abri et il fait partie de la première promotion des BEPA en contrôle continu.

En 1991/1993, Bernard part dans la région du Lot et Garonne à l'Institut Rural d'Education et d'Orientation (IREO), il y prépare son Brevet Technicien Agricole production maraîchage. Sa formation a été enrichie par de nombreux stages pratiques notamment en Angleterre et dans d'autres régions françaises.

Il revient par la suite effectuer son service militaire à La Réunion au RSMA à Saint-Pierre où il est aide formateur en agriculture, au sein de ce régiment il obtient également un CAP en espaces verts avec le soutien du FSE et de l'Etat. Il continue à se former pendant cette période et, en 1996, il loue 1,8 hectares de terrain à son père et s'inscrit au régime de l'Amexa (sécurité sociale agricole). Adorant le contact avec la terre, son esprit d'indépendance le pousse à devenir son propre patron ; dès lors, en 1999, il participe à un stage « canne » initié par la Chambre d'agriculture de La Réunion toujours sur le soutien du FSE et la Région. Ce stage de 13 semaines lui permet de prendre connaissance des aides cofinancées par le FEOGA sur les terrains situés dans le périmètre de l'antenne 4, zone irriguée grâce au transfert des eaux d'Est en Ouest.

Ces mesures incitatives l'amènent à déposer une demande auprès de la SAFER et du CNASEA afin de disposer d'une parcelle de 9 hectares 80 pour cultiver la canne dans les hauts de l'ouest. En 2000, il suit une formation obligatoire de 40 heures en irrigation, il bénéficie de l'encadrement de la Chambre d'agriculture cofinancé par le FEOGA et le Conseil Général et du soutien des organismes bancaires et assurances. Lors de ce stage, il prend connaissance du matériel à acquérir pour mettre en place sa station d'irrigation, un investissement très coûteux aidé par les crédits du FEOGA et du Département.

Bernard doit faire une étude prévisionnelle d'irrigation sur trois ans afin de prétendre à la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA), dotation de l'Union Européenne et de l'Etat. Après un an de montage administratif du dossier, il obtient 75% du montant de la subvention et peut enfin commencer à exploiter 4 ha de son terrain. Il plante de la canne sur ces 4 hectares et construit sa station d'irrigation en appui avec les techniciens de la Chambre d'agriculture et la cellule irrigation de l'ouest.

En 2001, il achète le terrain de son père situé sur l'antenne 3, et, en 2002, il sollicite à nouveau le FEOGA afin de construire un bâtiment d'élevage caprin pour 25 chèvres. Il poursuit toujours en parallèle à ses activités une formation de gestion, une formation canne et un stage caprin avec la Chambre d'agriculture.

En 2005, il importe des Boer d'Allemagne (4 chèvres et un reproducteur), une race pure et se lance également la même année dans l'agriculture durable en signant un CAD (contrat d'agriculture durable) soutenu par le FEOGA et l'Etat.

Depuis 3 ans, Bernard MOUTANVIRIN bénéficie d'une aide au transport dans le cadre du POSEIDOM et de l'indemnité de compensation des handicaps naturels (ICHN) ce qui lui permet de consolider son exploitation. Il envisage à terme d'agrandir son cheptel, de planter d'autres parcelles en maraîchage et de produire du foin.